

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 29 août 2016 à 18 h 30

N° 2308

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke, au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, Stoke, **le lundi 29 août 2016** à 18 h 30 et présidée par le maire Monsieur Luc Cayer.

Présences : Siège N° 2 : Sylvain Chabot
 Siège N° 3 : Steeves Mathieu
 Siège N° 4 : Lucie Gauthier
 Siège N° 5 : Daniel Dodier
 Siège N° 6 : Mario Carrier

Absent : Siège N° 1 : Sylvain Paquin

Sara Line Laroche, secrétaire-trésorière et directrice générale est également présente.

**ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
Lundi 29 août 18 h 30**

- 1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**
- 2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©**
- 3.00 **OCTROI DU CONTRAT DE L'APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN DU LAC**
- 4.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5.00 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL

- 1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2016-215

IL EST RÉSOLU que cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©**

ATTENDU QUE chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2016-216

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que présenté et identique à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.00 OCTROI DU CONTRAT DE L'APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN DU LAC.

ATTENDU QUE la municipalité de Stoke a envoyé l'invitation pour le remplacement du ponceau sur le chemin du Lac à quatre fournisseurs;

ATTENDU QUE la date limite pour la réception d'une soumission était lundi 29 août à 15h;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire était Excavation M. Toulouse;

ATTENDU QUE la firme EXP avait été mandaté pour produire l'appel d'offres et les plans et devis des travaux et verra à s'assurer de la conformité de la soumission;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2016-217

D'octroyer le contrat, après vérification de la conformité, au plus bas soumissionnaire Excavation M. Toulouse pour la somme de 90 830,25\$ incluant les taxes ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil.

5.00 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE l'ordre du jour épuisé et que les sujets à l'ordre du jour ont fait l'objet d'une résolution, le cas échéant;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2016-218

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 18 h 35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

*Luc Cayer
Maire*

*Sara Line Laroche
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière*